4ème Trimestre 2021

L'OBSERVATEUR de la Cohésion Sociale

Bulletin Trimestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale N°18

Phénomène des congés anticipés

LE DÉSORDRE DANS LES ÉCOLES : UNE ENTRAVE À LA COHÉSION SOCIALE

Le Gouvernement prend des mesures vigoureuses

Indemnisation des victimes des crises

LA MINISTRE MYSS BELMONDE DOGO RELANCE LE PROCESSUS

Prévention et gestion des conflits en milieu universitaire

L'OSCS RENFORCE LES CAPACITÉS DES ÉTUDIANTS

Accidents de la circulation

UNE BAISSE ENREGISTRÉE, MAIS LA ROUTE CONTINUE D'ENDEUILLER

OSCS OBSERVATOIRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COHESION SOCIALE

MSLP Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

ÉDITO

TOUS ENGAGÉS POUR LE DIALOGUE POLITIQUE

Depuis le retour au pays de l'ancien Président Laurent Gbagbo et d'autres leaders politiques exilés, des rencontres au sommet de l'Etat donnent de l'espoir pour la stabilité politique et la paix. Les discours des autorités étatiques et des leaders de l'opposition sont favorables à la relance du dialogue politique que les Ivoiriens attendent de tous leurs vœux. Mieux, des actes concrets sont posés par le Gouvernement pour une reprise effective de ce dialogue. La preuve, comme annoncé par le Premier ministre Patrick Achi au cours d'une rencontre avec la presse, le 8 novembre 2021, le dialogue politique suspendu il y a 8 mois, a effectivement repris le 16 décembre 2021, en présence de responsables de 21 formations politiques dont 8 groupements et 13 partis individuels. Une reprise qui décrispe davantage la situation sociopolitique du pays.

Les grandes questions de la vie de la nation qui seront abordées entre le Gouvernement, l'opposition et la société civile situent l'opinion nationale et internationale sur les enjeux de ce dialogue politique. Un cadre de réflexion et d'échanges, au cours duquel l'on devra avec sincérité, mettre en priorité l'intérêt supérieur de la nation ivoirienne qui depuis plus de deux décennies, est secouée par des crises socio-politiques et militaires.

Cette cinquième étape du dialogue politique doit être l'occasion pour les acteurs politiques d'aborder sereinement sans passion mais surtout avec un sens élevé de civisme, voire de patriotisme, les questions essentielles d'actualité que sont le consensus autour de la Commission électorale indépendante (CEI), la consolidation de la paix et les violences en période électorale. Ensemble et chacun à son niveau, les acteurs du dialogue politique devront s'écouter sans a priori, et faire des propositions consensuelles et constructives. Il est temps de rétablir la confiance entre les communautés, les jeunes, et surtout, les partisans des différents partis politiques. Et cette confiance ne peut être effectivement rétablie que par les politiques, dont les discours et les opinions sont suivis par une bonne partie de la population. L'occasion leur est donc donnée à travers ce dialogue politique de rassembler les Ivoiriens pour la stabilité politique, la cohésion sociale et la consolidation de la paix.

Tiohozon Ibrahima COULIBALY

Sommaire

Au fil du temps... la cohésion sociale ____ P. 2

Actualité ____ P. 3

État de la Cohésion Sociale ____ P. 4

Plaidoyer ____ P. 5

Pas à pas ____ P. 6
- *La cohésion sociale :on avance, on recule*
- *Tous Azimuts*
- *En filigrane*

L'OSCS en mouvement ____ P. 7

Zoom Sur... ____ P. 8

L'OBSERVATEUR de la Cohésion Sociale

Rédaction : OSCS sis aux II Plateaux 7ème Tranche non loin du pont reliant la 8ème Tranche.

04 BP 1861 Abidjan 04, Tél: 27 22 42 67 34

Site web : www.oscs.solidarité.gouv.ci

Facebook : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale/OSCS

Directeur de Publication : Tiohozon Ibrahima COULIBALY

Rédacteur en chef : Adam ABOU

Secrétaire Général de rédaction : Ningan Moussa COULIBALY

Editeur : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

Tirage : 2000 exemplaires

Phénomène des congés anticipés

DES ÉLÈVES SÈMENT LE DÉSORDRE DANS LES ÉCOLES

Le début du dernier trimestre de l'année 2021 a été marqué par les manifestations d'élèves qui revendiquaient des congés de Noël anticipés. En lieu et place du 17 décembre prévu pour le départ en congé dans le calendrier de l'année, ils ont choisi leurs propres dates. Ce phénomène, qui a commencé depuis les années 2000, est désormais une habitude dans nos établissements scolaires, à l'approche des congés. En novembre 2021, dans le cadre de sa campagne « zéro congé anticipé », la ministre en charge de l'Education nationale a visité plusieurs écoles du pays. Les caravanes de sensibilisation organisées par ledit ministère dans plusieurs lycées et collèges n'ont pas empêché des scènes de violence de ces élèves. L'OSCS a enregistré du 29 novembre au 15 décembre 2021, à travers son Mécanisme d'alerte précoce, 31 cas de ce phénomène qui ont fait au moins 2 blessés et de nombreux dégâts matériels.

Plusieurs localités touchées

Dans le District autonome d'Abidjan et plusieurs villes de l'intérieur du pays, 28 localités ont enregistré des perturbations liées à ce phénomène. A Abidjan, le Collège privé YVAC d'Anyama et le Lycée moderne de Songon ont été les premières cibles de ces élèves récalcitrants au cours du mois de décembre. En effet, dès le 29 novembre, un groupe d'élèves a fait irruption au sein du Collège Yvac d'Anyama en arrachant le portail. Ils y ont perturbé les cours par des jets de pierres qui ont brisé des vitres.

Le 29 novembre 2021, à deux semaines des congés de Noël, des élèves d'Anyama ont arraché le portail du Collège Yvac.

A l'intérieur du pays, plusieurs localités ont subi les affres de ces manifestations. Dans des villes comme Arrah, Daloa, Méagui, et Taabo, les manifestations ont été plus violentes. Le 13 décembre au Lycée moderne d'Arrah, des policiers venus mettre fin à ses agissements, ont été pris à partie par des élèves qui ont fait usage de jets de pierres. Fort heureusement, plusieurs élèves agitateurs dont l'un des leaders se faisant appeler ''Colonel Zatayi", ont été arrêtés. À Daloa au Lycée Antoine Gauze et à Dabou au Collège Académie Roi, des élèves ont attaqué leurs camarades de ces établissements qu'ils tentaient de déloger. Le chef du second établissement a même été blessé par un de ses anciens élèves. Ces manifestations ont entraîné, en plus des perturbations et des arrêts de cours, de nombreux dégâts matériels (véhicules et bureaux saccagés, matériels didactiques détruits…). A Méagui par exemple, 2 véhicules appartenant à un enseignant et une éducatrice ont été saccagés. Toutefois, dans certaines localités, des arrestations et des interpellations ont permis d'éviter ces manifestations.

À Sakassou, Aboisso et Anyama par exemple, ce sont 38 fauteurs de trouble qui ont été arrêtés. Mais à qui doit-on attribuer les responsabilités de ce phénomène ?

Les élèves de Taabo ont perturbé les cours, saccagé des locaux et détruit des véhicules de la Gendarmerie.

Parents, élèves et personnel éducatif : tous responsables

Les responsabilités du phénomène des congés anticipés sont partagées. La première est celle des élèves eux-mêmes. Au moindre coup de sifflet, ils sortent des classes comme s'ils attendaient cet instant. Certains parmi eux, au mépris des valeurs morales et civiques, de la discipline et des règles de bonne conduite, louent les services des badauds pour venir perturber les cours afin de partir en congé plus vite que prévu.

La deuxième responsabilité se situe au niveau de certains parents qui n'assument pas véritablement leur rôle d'éducateur. La cellule familiale étant la base de l'éducation, il revient aux parents d'inculquer aux enfants les valeurs telles que le respect des autorités administratives et la non-violence. Malheureusement, de nombreux parents ont abandonné l'éducation de leurs enfants à l'école qui a pour vocation première de donner l'instruction. Dans certains cas, les mauvaises influences de la rue conduisent des enfants à utiliser la violence à l'école comme moyen d'expression de leur personnalité.

La troisième responsabilité se situe au niveau de l'administration et du personnel éducatif, qui dans une bonne politique managériale, auraient mieux géré le temps entre l'arrêt des notes du premier trimestre et la date du départ des congés de Noel. Des activités socio-éducatives (compétitions sportives, journée de propreté, conférence), auraient permis de maintenir les élèves dans ce laps de temps où il n'y a plus d'interrogations écrites et de devoirs surveillés. L'impunité des comportements repréhensibles des élèves ou le manque de sanctions rigoureuses et exemplaires contre les perturbateurs des cours, est aussi un facteur de la persistance de ce phénomène.

L'insécurité menace l'apprentissage

La sécurité dans les écoles est devenue préoccupante. Les actes de violences et de vandalisme posés par ces agitateurs mettent en danger les élèves, les enseignants, tout le personnel d'encadrement et même des biens, dégradant ainsi l'environnement d'apprentissage qui n'offre donc plus aux élèves la sérénité nécessaire pour l'acquisition du savoir. L'apprentissage des enfants se trouve ainsi perturbé par ce phénomène. Les arrêts de cours ne permettent pas de couvrir le quantum horaire nécessaire pour une bonne formation des élèves. Cette situation justifie en partie la baisse du rendement des élèves et le faible taux de réussite aux examens de fin d'année.

Ferdinand MEKAPEU / Jean-Luc KOUAMÉ

Accidents de la circulation
UNE LÉGÈRE BAISSE ENREGISTRÉE, MAIS LA ROUTE CONTINUE D'ENDEUILLER

Le 2 décembre 2021, une sortie de route d'un véhicule de transport, à proximité du village Layo (Dabou), a provoqué 1 décès et 26 blessés.

4702 cas d'accidents dont 3326 à Abidjan et 1376 pour les villes de l'intérieur ont été enregistrés au cours du dernier trimestre de l'année 2021.Ces accidents ont fait 293 décès et 7364 blessés. Un lourd bilan dû bien évidemment au fait que généralement la période des fêtes de fin d'année (Noël et Nouvel an) enregistre le plus grand nombre d'accidents, à cause des nombreux déplacements des populations sur nos routes.

En 2020, au cours de ce même trimestre, 5 188 accidents ont été enregistrés. L'année 2021 a donc enregistré une légère baisse de 9,37%, par rapport à l'année précédente. Une baisse que l'on pourrait sans risque de se tromper mettre à l'actif du déploiement de la vidéo verbalisation lancée depuis septembre 2021, pour lutter contre l'insécurité routière et l'incivisme sur les routes. C'est aussi le lieu de saluer l'engagement du Gouvernement dans l'assainissement du secteur des transports, à travers les campagnes de sensibilisation ; les contrôles inopinés des pièces afférentes aux véhicules, du port des casques et des tests d'alcoolémie ; et le renforcement de l'opération de répression des automobilistes et des motocyclistes indélicats.

Cependant, malgré cette réduction des accidents par rapport à la même période en 2020, la route continue malheureusement d'endeuiller des familles. Il est donc important d'intensifier la sensibilisation et la répression qui s'avèrent primordiales pour aider à la réduction significative des accidents.

Marie ASSOKO

INCENDIES, INONDATIONS ET NOYADES : VIGILANCE !

Au cours du 4ème trimestre de l'année 2021, ce sont 638 cas d'incendies, 66 cas d'inondations et 12 cas de noyades qui ont été enregistrés par le Mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS. Ces incidents ont causé 28 décès et 2 blessés par noyade, 8 morts et 51 blessés du fait des incendies et 2 décès à la suite d'inondations liées aux fortes pluies. Au regard des pertes en vies humaines et des dégâts matériels qu'ils causent, il est important de poursuivre avec insistance les appels à la vigilance et à l'observation des comportements préventifs. Aussi, les actions visant à réduire au maximum ces incidents et leurs conséquences, notamment, les opérations de sensibilisation et de réflexion sur des mesures préventives adéquates, doivent demeurer une priorité pour les structures techniques concernées.

Des victimes d'un incendie provoqué par un feu de gaz le 10 décembre 2021, à San Pedro, sur les cendres de leurs habitations.

Alice SANOGO

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FAITS LIÉS À L'ÉTAT DE LA COHÉSION SOCIALE AU TITRE DU 4ÈME TRIMESTRE DE L'ANNÉE 2021

TYPOLOGIES DES FAITS	RÉCCURENCES	TOTAL VICTIMES	BLESSÉS	MORTS
Noyade	23	18	1	17
Inondation	44	2	0	2
Conflit	13	8	8	0
Incendie	722	11	8	3
Accident	3454	632	526	106

INCIVISME À L'ÉCOLE : STOP AU PHÉNOMÈNE DES CONGÉS ANTICIPÉS

Des élèves manifestant pour des congés anticipés / Photo d'archives (AIP).

En Côte d'Ivoire, une situation d'incivisme liée au phénomène des congés anticipés sévit dans les écoles, notamment dans les lycées et collèges. Animés par le désir d'aller bien avant la date prévue dans le calendrier scolaire, des élèves s'adonnent à des actes de violences et de vandalisme. Ce phénomène récurrent constitue un réel problème pour le système éducatif ivoirien avec des conséquences néfastes qu'il engendre. A l'approche des congés, les cours sont perturbés.

Comment l'incivisme s'est installé dans nos écoles ?

L'incivisme en milieu scolaire et universitaire a commencé depuis les années 90 avec les manifestations de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI). Cette association d'élèves et étudiants paralysait les cours dans les universités, les lycées et les collèges pour exposer ses revendications. A cette époque, dans les lycées et collèges, à la veille des congés, les élèves dans une liesse populaire lançaient juste des pétards pour annoncer leur départ en congé. Mais au fil du temps, à partir des années 2000, l'envie des élèves à aller un peu plus tôt que prévu en congé va s'accentuer dans des actes de violence. L'on a commencé à assister souvent à des coups de sifflets, des jets de pierres et l'usage d'armes blanches par des groupuscules d'élèves, dans les salles de classe et les cours d'école pour déloger leurs camarades et les enseignants.
L'année scolaire 2021-2022 n'a pas échappé à cette pratique. Depuis fin novembre 2021, alors que le départ pour les congés de Noël est programmé au 17 décembre pour prendre fin le 2 janvier 2022 inclus, des perturbations sont enregistrées dans des écoles de plusieurs villes du pays. Des élèves ont décrété « leurs congés de Noël » au mépris du calendrier officiel malgré la campagne d'invitation au civisme dénommée "Zéro congé anticipé", initiée par le Professeur Mariatou Koné nouvellement portée à la tête du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA).

Ampleur et conséquences

Au fil des années, le phénomène s'est intensifié et a gagné du terrain avec de graves conséquences. Au commencement, ce sont les établissements scolaires d'Abidjan et de ses banlieues qui étaient concernés. Ces actes d'incivisme ont provoqué des dégâts humains et matériels importants. En 2019, trois personnes ont été tuées du fait de ces violences à Anyama, Daloa et à Dimbokro. Pour cette année 2021, du 29 novembre au 15 décembre, plusieurs localités de l'intérieur du pays ont été touchées, notamment les villes de Sassandra, Divo, Aboisso, Gagnoa, Séguéla et Bondoukou. Ainsi de graves troubles constatés dans plusieurs établissements scolaires.
Certes aucun mort n'a été enregistré, mais de nombreux dégâts matériels causés par des actes de vandalisme, notamment de destruction de biens publics et privés dans les établissements scolaires, sont à déplorer.

Les actions du gouvernement : de la sensibilisation à la répression

Malgré des campagnes de sensibilisation entreprises depuis 2019, le phénomène persiste. Cette année, le Gouvernement a durci le ton en annonçant des sanctions administratives et judiciaires à l'encontre des fauteurs de troubles. Ainsi, en plus de la campagne de sensibilisation au civisme dénommée ''Zéro congé anticipé", plus d'une centaine d'élèves ont été arrêtés. Parmi eux 70 venant de Divo, Sassandra, Aboisso, Gagnoa, Séguéla et Bondoukou ont été internés dans le Centre civique d'action pour le développement de Bimbresso pour une resocialisation en attendant les sanctions disciplinaires ou judiciaires. Ils ont passé deux semaines dans ce centre où ils ont bénéficié des formations civiques et citoyennes.

Deux élèves munis de machettes, qui perturbaient les cours dans les écoles de Sassandra, arrêtés le 8 décembre par les forces de l'ordre.

L'implication de tous les acteurs du système éducatif et l'application stricte des textes

Plusieurs mesures ou actions pourraient contribuer à arrêter ce phénomène qui mine le système éducatif ivoirien et ternit son image. Il s'agit entre autres de renforcer l'autorité des responsables de l'école. Cela passe par l'application stricte des sanctions disciplinaires à l'encontre de tous les élèves fauteurs de troubles dans les établissements. En effet, les écoles sont régies par des règles qu'il faudra faire respecter scrupuleusement. Les auteurs d'actes d'incivisme doivent subir la rigueur de la loi. A cela il faut ajouter une forte implication des parents dans le suivi et l'éducation des enfants car leur socialisation commence dans la famille. Les conseils, la rigueur et l'encadrement permettront de réduire toutes sortes de velléités d'incivisme chez les enfants. Cet engagement des parents associés à la rigueur du personnel éducatif dans l'encadrement à l'école permettra à coup sûre de mettre fin à ce phénomène. Pour l'avenir de nos enfants, disons tous : stop à l'incivisme dans les écoles.

Mamadou FOFANA

LA COHÉSION SOCIALE...

On avance

CONGÉS ANTICIPÉS : LE GOUVERNEMENT DURCIT LES SANCTIONS CONTRE LES SEMEURS DE TROUBLE

150 personnes ont été arrêtées pour troubles à l'ordre public lors des violences perpétrées dans des établissements scolaires, par des élèves qui réclamaient en décembre 2021, des congés anticipés. Parmi eux, plus de 70 ont été transférés au Centre de service civique de Bimbresso dans le cadre d'une formation civique et citoyenne. Cela montre bien la rigueur et la fermeté du Gouvernement face à ce fléau qui gangrène depuis quelques années le système éducatif ivoirien. C'est un signal fort qui servira sûrement de leçon à tous les élèves qui s'adonnent malheureusement à ce phénomène, par suivisme ou par ignorance. Et comme l'ont indiqué les ministres Mariatou Koné (en charge de l'Éducation) et Touré Mamadou (en charge de la Jeunesse), ce sera ainsi désormais, chaque fois que des élèves sèmeront des troubles pour des congés anticipés. Cette rigueur ramènera certainement le calme et la sérénité nécessaire dans nos écoles.

On recule

INCIVISME : CES ACTES QUI SAPENT LE TRAVAIL DU GOUVERNEMENT ET DES FORCES DE L'ORDRE

Une rumeur relative au décès d'un motocycliste du fait des agents du Commissariat du 2ème arrondissement de police d'Abengourou s'est emparée de la ville. Cette fausse information a suffi pour susciter la colère des jeunes de la ville. Ils ont attaqué ce commissariat qui est pourtant chargée de veiller à leur sécurité : des vitres brisées, des climatiseurs endommagés et des installations saccagés. Pis, ils ont occupé les routes et érigé des barricades à travers la ville pour défier les forces de l'ordre. Mais pourquoi ces actes d'incivisme et de défiance vis-à-vis de notre police nationale pour une information qui n'est même pas avérée ? Ces actes quels que soient leur motif réduisent les capacités de la police locale et sont de nature à créer la méfiance entre les agents de police et les populations alors que nous réclamons régulièrement plus de sécurité à l'Etat. Ils sapent aussi les efforts de nos forces de l'ordre dans leur mission de sauvegarde de la sécurité nationale. Il est donc opportun que ces jeunes prennent conscience des conséquences de leurs actes et bannissent l'incivisme de leurs habitudes.

Adam ABOU

TOUT AZIMUT

Exercice 2021 de l'OSCS
LES COMMISSIONS RÉGIONALES FONT LEUR BILAN ET DÉGAGENT DES PERSPECTIVES POUR 2022

Les membres de la Commission Régionale du Gbêkê après leur réunion bilan 2021.

Vingt Commissions régionales (CR) de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) ont fait le bilan de leurs activités de l'année 2021 au cours d'un atelier. Chaque commission a fait le point des activités qu'elle a réalisées au cours de l'année, dans le cadre des missions de veille, d'alerte et de promotion de la solidarité et de la cohésion sociale. Ces activités sont : les séances de sensibilisations sur l'alerte précoce ; l'animation du Mécanisme d'alerte précoce (MAP) de l'OSCS ; les visites de compassion aux familles sinistrées des crises ; le renforcement des capacités des moniteurs bénévoles pour l'animation du MAP, etc. Les membres des commissions ont salué les résultats obtenus en matière de consolidation de la paix dans leurs régions respectives. Ces rencontres marquant la fin de l'année ont été aussi l'occasion pour ces démembrements de l'OSCS de dégager les perspectives pour l'année 2022. Les CR se sont engagés en général, pour 2022, à renforcer le système d'alerte précoce ; à organiser des festivités marquant les journées de célébration comme la Journée nationale de la solidarité (JNS) ; à créer une plateforme de collaboration avec les autres structures ou mécanismes de veille ; à sensibiliser des acteurs communautaires à la prévention et à la gestion des conflits ; et à organiser des dialogues intercommunautaires. Pour le Secrétaire Technique de la CR du Gbêkê, M. Kouassi Octave Noël, le plan de travail au titre de l'année 2022 de ladite commission se décline en 4 grands axes : les réunions des membres, les sessions de formations des membres et d'autres acteurs, la collecte de données relatives aux indicateurs de la solidarité et de la cohésion sociale, et les activités des membres de la CR.

E. MANGOUA / T. OUATTARA

EN FILIGRANE

Indemnisation des victimes des crises ivoiriennes
LA MINISTRE MYSS BELMONDE DOGO RELANCE LE PROCESSUS

Le vendredi 10 décembre 2021 au Centre national de matériels scientifique sis à Cocody, Mme Myss Belmonde Dogo, Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, a procédé, à la remise de chèques d'une valeur de 47 millions de FCFA à 247 victimes des crises ivoiriennes. Cette cérémonie marque ainsi la reprise des réparations des préjudices des crises survenues en Côte d'Ivoire, ces dernières années. À cette occasion, 194 orphelins, personnes rendues vulnérables et mutilées ont bénéficié de prises en charge scolaire ; 27 blessés ont, quant à eux bénéficié de fonds de prise en charge médicale et psychologique ; et 26 personnes ont eu droit au Programme de financement des Activités génératrices de revenus (AGR). La Ministre Belmonde Dogo a rappelé au cours de cette cérémonie que la réparation des préjudices causés par les crises vise à soulager les victimes et à exprimer la solidarité de la Nation entière aux personnes qui ont souffert ou qui continuent de souffrir du fait des crises survenues dans notre pays.

V. OULOTO

Mme la Ministre Myss Belmonde DOGO, remettant un chèque à une victime

Prévention et gestion des conflits

L'OSCS RENFORCE LES CAPACITÉS DES MEMBRES DES CELLULES D'ALERTE PRÉCOCE DE 3 UNIVERSITÉS

Les formateurs ont rappelé aux 53 participants, les notions de solidarité, de cohésion sociale et de prévention des conflits.

L'OSCS a organisé du 6 au 10 décembre 2021, avec l'appui financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), à Jacqueville, un atelier de formation en «Suivi participatif des violences dans les espaces universitaires» et en «Techniques de sensibilisation», à l'endroit des membres des Cellules d'alerte précoce des Universités Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Nangui-Abrogoua d'Abobo-Adjamé et Alassane Ouattara de Bouaké. Cette session de formation qui vise à contribuer à la prévention et à la gestion des conflits en milieu universitaire à travers des mécanismes participatifs, s'inscrit dans le cadre du Projet «Contribution à la construction d'une élite politique responsable à travers la gestion pacifique des crises dans l'espace universitaire en vue d'une paix durable en Côte d'Ivoire». Pendant quatre jours de travaux, les formateurs ont rappelé aux 53 participants, les notions de solidarité et de Cohésion sociale, la prévention des conflits, les missions des Cellules d'alerte précoce des universitaires (CAPU) et l'intérêt de la participation de tous à l'animation de ces CAPU.

Ils ont expliqué le Mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS, en mettant l'accent sur les techniques de collecte des faits et incidents en lien avec la solidarité et la cohésion sociale.

Le Directeur Général de l'OSCS, Monsieur Coulibaly Tiohozon Ibrahima, a déclaré que cet atelier vent renforcer les acquis des premières sessions de formation et faire si nécessaire des ajustements dans l'animation de ces cellules avec leurs membres. « J'espère que cet atelier permettra aux cellules d'alerte précoce des trois universités d'être plus dynamiques et plus efficaces pour le renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale dans les communautés universitaires », a-t-il souhaité.

Renforcement de la cohésion sociale

L'OSCS SENSIBILISE LES MEDIAS

La Rédaction du journal L'Expression a accueilli la première étape de la tournée de l'OSCS dans les médias.

L'OSCS a effectué au cours des mois de novembre et décembre, une tournée d'information et de sensibilisation dans les organes de presse et des organisations professionnelles des médias. Les rédactions des quotidiens L'Expression, Le Patriote, Le Jour Plus, Le Mandat et L'Avenir ont été visitées pendant cette tournée. Les journalistes rencontrés ont été instruits sur les motivations de la création de l'Observatoire en 2008, ses missions et ses actions. Les équipes de l'OSCS dirigées par M. Eugène Bilé, Chef du Département de la Communication et des Relations Extérieures, ont exhorté les médias à contribuer à la promotion de l'alerte précoce en vue du renforcement de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix. Ils ont aussi saisi l'occasion pour informer les journalistes de l'institution du Prix spécial Ebony de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, sous l'égide du Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté. Les responsables des rédactions visitées ont salué cette démarche de l'OSCS et ont promis contribuer au renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale à travers leurs médias.

Atelier bilan

LES TRAVAILLEURS DE L'OSCS ENTRE ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DE 2021, DÉTENTE ET PERSPECTIVES POUR 2022

L'équipe de l'OSCS lors de la séance de fitness.

L'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a organisé du 29 au 31 décembre, à son siège Cocody 7ème Tranche, son atelier bilan au titre de l'année 2021. La première journée de ces trois jours de travaux et de divertissement a été meublée par une séance de travail qui a réuni le Directeur Général, M. Coulibaly Tiohozon Ibrahima et les responsables de l'OSCS. Cette réunion a porté sur le bilan des activités de l'année 2021, le rappel des missions de l'OSCS, ses défis pour 2022 et le projet de Plan de travail annuel de l'année 2022. Quant à la deuxième journée, elle a débuté par une session de renforcement des capacités des agents sur "Le développement du réseautage", "Le suivi et l'évaluation des projets" et ''La gestion axée sur les résultats". Ces trois modules ont été animés respectivement par Monsieur le Directeur Général de l'OSCS ; M. Youssouf Angaman (Sous-directeur de la Production) et M. Fofana Mamadou (Agent au Département des Études et de la Perspective). L'après-midi a été consacré à des jeux récréatifs. Le troisième jour fut une journée au cours de laquelle toute l'équipe de l'OSCS dans une ambiance festive et sportive s'est divertie à travers des séances de fitness et des matches de football. Cette journée a été également l'occasion pour le Directeur général de féliciter l'ensemble des agents pour leurs engagements individuels et collectifs qui ont permis l'accomplissement des missions de l'OSCS.

En outre, il a exhorté tous les agents à continuer de travailler avec abnégation et sérieux pour atteindre les objectifs de l'OSCS.

Une sélection de Fatou DIALLO et Adam ABOU

Remise du Prix spécial Ebony de la Solidarité et de la Cohésion sociale

LE DG DE L'OSCS FÉLICITE LE LAURÉAT ADAMA BAKAYOKO DE RADIO CÔTE D'IVOIRE

Le DG de l'OSCS, M. Coulibaly Tiohozon Ibrahima (à gauche), à travers la remise de ce premier prix, exhorte les journalistes à la promotion de la Solidarité et de la Cohésion Sociale.

Le Prix spécial Ebony de la Solidarité et de la Cohésion Sociale a été décerné pour la première fois, le samedi 18 décembre 2021, à l'Hôtel Président de Yamoussoukro, à l'occasion de la 23ème édition de la Soirée de remise des Ebony, au journaliste à Adama Bakayoko de Radio Côte d'Ivoire. Le lauréat a fait un reportage sur le modèle de règlement des conflits entre éleveurs et agriculteurs, dans la localité de Korhogo. Il a reçu les félicitations du DG de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), M. Coulibaly Tiohozon Ibrahima. « Je suis très heureux de la remise de ce premier prix que nous avons décidé d'instituer afin d'impliquer davantage les médias dans la promotion de la solidarité et de la cohésion sociale. Il s'agit pour nous de permettre aux journalistes, qui très souvent ont été accusés à tort ou à raison, d'être à l'origine des violences ou du moins de contribuer à les amplifier, de s'engager dans la promotion de la solidarité et de la cohésion sociale, en sensibilisant à travers leurs productions, les populations à adopter les valeurs de solidarité, de cohésion et de paix », a-t-il déclaré, tout en félicitant le lauréat. Le Prix spécial Ebony de la Solidarité et de la Cohésion Sociale a été institué cette année par l'OSCS, sous l'égide du Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, en partenariat avec l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI)

Adam ABOU

Célébration de l'excellence

M. COULIBALY TIOHOZON IBRAHIMA FAIT COMMANDEUR DANS L'ORDRE DU MÉRITE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le Directeur Général de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), M. Coulibaly Tiohozon Ibrahima a été élevé au rang de Commandeur dans l'Ordre du Mérite de la Fonction Publique, le jeudi 16 décembre 2021, au Centre Nationale de Matériels Scientifiques, sis à Abidjan-Cocody, par la Ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration, Madame Anne Désiré Ouloto, pour les loyaux services rendus à la nation. C'était à l'occasion de la première édition des Journées de la Fonction Publique, initiées par le Ministère de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, du 13 au17 décembre 2021. Cette distinction du Directeur Général de l'OSCS au côté d'autres vaillants agents de la Fonction publique, est la reconnaissance de l'État à l'endroit d'un travailleur infatigable qui a su rehausser l'image de l'OSCS depuis sa prise de fonction en 2016. Il a dédié cette décoration à toute l'équipe de l'OSCS qui a permis d'obtenir ces résultats.

M. Coulibaly Tiohozon Ibrahima, DG de l'OSCS portant avec fierté sa médaille en compagnie de Mme Anne Désiré OULOTO, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration.

Emmanuel KASSI

LA NOTE

TOUJOURS CONSTRUIRE, MAIS PARFOIS DETRUIRE POUR MIEUX BÂTIR !

Depuis 2012, plusieurs chantiers de construction d'infrastructures pour le développement ont été lancés par les autorités dirigeantes. Ces ouvrages ont parfois nécessité que l'on casse des installations ou déguerpisse des populations. Pour les unes, c'est la cessation de leurs activités commerciales ; pour les autres, il faut se trouver de nouveaux logements. Malheureusement, c'est la dure loi de la société. Lorsque l'on veut bâtir dans l'intérêt général des populations, il arrive que certains subissent des effets collatéraux. C'est ainsi le point de départ des grincements de dents des populations contre les autorités. Tout en appelant les populations à privilégier l'intérêt général, il appartient également aux structures chargées de la maîtrise d'œuvre, tout comme celles qui en assurent la maîtrise d'ouvrage de ces infrastructures, d'entreprendre une communication efficace pour une bonne mobilisation communautaire permettant d'apaiser les populations qui subissent les effets collatéraux. Ainsi ces ouvrages, tant souhaités, seront favorablement accueillis par tous et pour le bonheur de tous. **Ningan COULIBALY**